

Question présentée par la députée :
M^{me} Sophie Forster Carbonnier

Date de dépôt : 17 septembre 2014

Question écrite urgente

Quel bilan financier et technique peut-on tirer de la migration du DIP vers le système d'exploitation Linux ?

Il y a plusieurs années, le DIP a décidé de changer de système d'exploitation et de s'orienter vers des logiciels libres. Les avantages de ce choix sont un meilleur contrôle par l'utilisateur et la possibilité de partager gratuitement ces logiciels.

Si l'on en croit le plan de déploiement du dispositif consultable sur le site du DIP (<http://icp.ge.ch/sem/projets/spip.php?article619document>), le déploiement du projet touche à sa fin. Or, diverses informations font état à ce jour de problèmes de compatibilité entre les logiciels choisis et le matériel pédagogique romand. Ainsi, l'heure est peut-être venue de tenter de tirer un premier bilan de cet exercice migratoire, afin de s'assurer que ce projet fut bien maîtrisé et peu coûteux pour la collectivité.

Dans ce contexte, mes questions au Conseil d'Etat sont les suivantes :

- 1) Si les logiciels libres sont par définition gratuits, la migration vers ce système a un coût. Quels ont donc été les moyens financiers et les ressources humaines (en ETP) déployés par le DIP pour ce projet ? Et quelles économies sont attendues à terme ?**
- 2) Quelle est la plus-value de ces nouveaux logiciels pour les utilisateurs ?**
- 3) D'autres cantons romands ont-ils fait le même choix informatique ?**
- 4) Les logiciels choisis sont-ils compatibles avec le matériel pédagogique informatisé du Plan d'études romand (PER) ?**

Je remercie le Conseil d'Etat de ses réponses.